International Journal of Innovation and Scientific Research
ISSN 2336-0046 Vol. 86 No. 2 Sep. 2026, pp. 182-189
© 2026 Innovative Space of Scientific Research Journals
http://www.ijisr.issr-journals.org/

Être joueur-arbitre ou coach-arbitre dans le handball sénégalais: État des lieux, enjeux et perspectives

[Being a Player-Referee or Coach-Referee in Senegalese Handball: Current Situation, Challenges, and Prospects]

Ismael El Moctar NDIAYE, Oumar NIASSE, and Cheikh Sadibou NDIAYE

CREFS CENTRE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION, FORMATION ET SPORT, -UFR SEFS- UGB, Senegal

Copyright © 2026 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Refereeing is an essential component of the smooth running of sports competitions. In Senegal, handball has a particular feature: The presence of player-referees and coach-referees in national first and second division championships. This study aims to understand the reasons for this phenomenon, identify its consequences and propose solutions.
A quantitative approach was adopted, based on questionnaires administered to three categories of stakeholders: 12 coaches, 5 referees and 25 players, spread across the regions of Saint-Louis, Thiès and Dakar. Data were collected via Google Forms and analyzed using tables and graphs.
The study reveals that 100% of referees surveyed have combined the functions of player and referee during their career, mainly out of love for the discipline (40%) or to compensate for the lack of staff (40%). Among players, 32% chose to be player-referees. Problems encountered include unpopular refereeing decisions (50%), positional calculations (36%), pressure and pitch invasions. Coaches report that 75% of problems have been reported to the federation, without rigorous application of decisions.
The combination of referee and player or coach functions is a source of conflict in the national championship. To professionalize Senegalese handball, it is essential to train more referees without club affiliation, organize regular training courses and strengthen disciplinary measures.

KEYWORDS: refereeing, handball, player-referee, coach-referee, Senegal, professionalization.

RESUME: L'arbitrage constitue une composante essentielle du bon déroulement des compétitions sportives. Au Sénégal, le handball connaît une particularité: La présence de joueurs-arbitres et de coach-arbitres dans les championnats nationaux de première et deuxième division. Cette étude vise à comprendre les raisons de ce phénomène, identifier ses conséquences et proposer des solutions pour y remédier.
Une approche quantitative a été adoptée, basée sur l'administration de questionnaires à trois catégories d'acteurs: 12 coachs, 5 arbitres et 25 joueurs, répartis dans les régions de Saint-Louis, Thiès et Dakar. Les données ont été collectées via Google Forms et analysées sous forme de tableaux et de graphiques.
L'étude révèle que 100% des arbitres interrogés ont cumulé les fonctions de joueur et d'arbitre au cours de leur parcours, principalement par amour de la discipline (40%) ou pour pallier le manque d'effectif (40%). Parmi les joueurs, 32% ont choisi d'être joueurs-arbitres. Les problèmes rencontrés incluent des décisions arbitrales non appréciées (50%), des calculs de position (36%), des pressions et des envahissements de terrain. Les coachs signalent que 75% des problèmes ont été rapportés à la fédération, sans application rigoureuse des décisions.
Le cumul des fonctions d'arbitre et de joueur ou coach constitue une source de conflits dans le championnat national. Pour professionnaliser le handball sénégalais, il est impératif de former davantage d'arbitres sans club, d'organiser des stages réguliers et de renforcer les mesures disciplinaires.

MOTS-CLEFS: arbitrage, handball, joueur-arbitre, coach-arbitre, Sénégal, professionnalisation.

Corresponding Author: Ismael El Moctar NDIAYE

1 INTRODUCTION

Selon MAGNANE George (1964), le sport est une « activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiquée de façon compétitive, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transporter en activités professionnelles ». L'arbitrage, en tant que garant du respect des règles, occupe une place centrale dans cette dynamique. Les arbitres sont chargés de la direction de la rencontre, du respect des règlements et disposent de pouvoirs discrétionnaires (Rix-Lièvre et al., 2015).

Au Sénégal, le handball a été introduit vers 1956 par des enseignants du lycée Van-Vollenhoven (actuel lycée Lamine Gueye). Depuis, la Fédération Sénégalaise de Handball (FSHB) compte environ 27 clubs et près de 1447 licenciés. Sur le plan international, le Sénégal a obtenu une médaille d'argent aux Jeux Africains de 2015 et une médaille de bronze au Championnat d'Afrique des Nations en 2018.

Cependant, une particularité caractérise le handball sénégalais: la présence de joueurs-arbitres et de coachs-arbitres dans les championnats nationaux de première et deuxième divisions. Alors que dans les championnats professionnels européens (France, Espagne, Allemagne), les arbitres sont exclusivement titulaires de licences d'arbitrage, le Sénégal compte 52 arbitres, dont 5 coach-arbitres et une vingtaine de joueurs-arbitres.

Cette situation soulève des interrogations quant à ses implications sur la qualité de l'arbitrage, l'équité des compétitions et le développement du handball sénégalais. La présente étude vise à répondre à la question centrale suivante: Pourquoi avons-nous des joueurs-arbitres et coach-arbitres dans le handball sénégalais ?

2 CADRE THÉORIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

2.1 L'ARBITRAGE SPORTIF: DÉFINITION ET ENJEUX

L'arbitre est chargé de la direction de la rencontre; il doit faire respecter les règles et dispose de pouvoirs discrétionnaires. Selon Géraldine Rix-Lièvre et al. (2015), « l'arbitrage sportif est une activité en pleine mutation ». La demande sportive et sociale est de plus en plus exigeante: l'arbitre de haut niveau doit être irréprochable, plus professionnel que les joueurs professionnels, sans nécessairement avoir ce statut.

L'arbitre a pour missions principales:

- Assurer le bon déroulement du jeu dans un esprit sportif
- Protéger l'intégrité physique des joueurs
- Faire respecter les règlements de manière équitable
- Assurer le comptage du score et du temps de jeu
- Signaler les comportements antisportifs

2.2 LE CUMUL DES FONCTIONS JOUEUR-ARBITRE DANS D'AUTRES SPORTS

Dans le football amateur, il est possible de cumuler les fonctions de joueur et d'arbitre dans les divisions inférieures (national 3), mais pas dans le haut niveau. Au basketball, une licenciée peut arbitrer un match si aucun arbitre officiel n'est présent. Au handball, en revanche, il n'existe pas d'arbitres-joueurs dans les championnats nationaux et internationaux de haut niveau.

Au Sénégal, cette pratique existe principalement dans les compétitions de « navétane » (sports de quartier), où des arbitres non formés officient. La particularité est que ce phénomène s'est étendu au handball de première et deuxième divisions.

2.3 SPÉCIFICITÉS DU HANDBALL SÉNÉGALAIS

Le handball sénégalais a connu une évolution significative depuis son introduction en 1956. La FSHB compte aujourd'hui 33 participations à des compétitions africaines, avec une première médaille de bronze en 1974. Cependant, le championnat national souffre d'un manque d'arbitres formés exclusivement à cette fonction, ce qui conduit à l'utilisation de joueurs et coachs comme arbitres.

3 REVUE DE LITTÉRATURE

Nous tenons à préciser que notre thème d'étude est d'ordre d'actualité dans toute l'étendue du territoire nationale et internationale. Le bon déroulement d'une pratique sportive est souvent assuré par un juge qui est l'arbitre. Ce dernier devrait être en mesure de s'abstenir au moment de leur prise de décision durant un fait de match. Malheureusement ce qui est souvent considéré et que l'arbitre est la cause de nombreux problèmes vécus dans un match mais ce qui nous intéresse ici c'est l'aspect de double fonction de l'arbitre. Depuis quelques années, les regards scientifiques se multiplient sur la question de l'arbitrage sportif, aujourd'hui devenu un objet de recherche à part entière.

Selon Vigarello George (2012) dans « l'arbitrage en sport collectif » nous dit que « *l'arbitrage peut apparaître à certains spectateurs peu attentifs comme une pratique "perturbatrice", ou "problématique", alors qu'il s'agit tout simplement de permettre au jeu de s'affirmer et de se développer dans les meilleures conditions possibles (…) L'arbitre ne doit pas seulement connaître parfaitement le jeu [et] toutes les situations de litige possible. Il doit surtout affirmer une autorité par des décisions, aussi neutres qu'assurées, prises dans l'urgence la plus aiguë. Il doit garantir la présence de la raison dans ce qui est effervescence sinon fureur et il doit le faire dans la plus extrême brièveté de temps (…) Impossible enfin de ne pas noter la portée symbolique de l'arbitrage. Il habitue joueurs comme spectateurs au strict respect des règles. Il concrétise la justice. Il met en scène le bon fonctionnement des sociétés. Sa portée est clairement éducative dans un univers ne semblant appartenir qu'au seul divertissement »*[1]. Sur ces affirmations l'auteur nous interpelle la responsabilité, la maîtrise des situations présentes que devrait avoir l'arbitre pour s'assurer aux respects des règles et, si besoin est, qui sanctionne les joueurs en faute pour assurer l'équité et la sécurité des joueurs. Sur ces prises de décisions, l'arbitre devrait éviter toute altercation entre joueurs-arbitres et coach-arbitre car ça pourrait mener à une dénaturalisation de la discipline. L'arbitre est chargé de la direction de la rencontre; il doit faire respecter les règles et dispose de pouvoirs discrétionnaires. Le juge, quant à lui, évalue la valeur d'un acte, selon certains critères, afin de les classer et/ou de prendre une décision. Les modalités d'exercice de l'activité d'arbitrage et de jugement sont très diverses.

Selon les auteurs Géraldine Rix-Lièvre, Simon Boyer, Fatia Terfous, Fabien Coutarel, Pascal Lièvre en (2015) [2], l'arbitrage sportif est une activité en pleine mutation. Depuis toujours, alors que l'arbitre est indispensable au déroulement d'une rencontre sportive, il est décrié: *« Que les joueurs se battent, c'est la faute à l'arbitre: il n'est pas assez sévère, il ne siffle pas assez ! Siffle-t-il ? Il siffle trop, il gâche le plaisir des joueurs et des spectateurs, le match est de mauvaise qualité, c'est la faute à l'arbitre ! »* (Austry, 2000). Aujourd'hui la demande sportive et sociale est de plus en plus exigeante: l'arbitre de haut niveau doit être irréprochable, plus professionnel que les joueurs professionnels… sans nécessairement avoir ce statut. L'évolution rapide du système sportif, qui est devenu un vrai secteur professionnel concurrentiel, suppose une évolution de l'arbitrage. La question du statut de l'arbitre devient prégnante, mais à l'heure où l'arbitrage pourrait devenir professionnel ou semi-professionnel, les modalités de construction du métier ne sont que peu interrogées. Pour l'instant, la performance est très individualisée: seule la prestation de l'arbitre est sous les feux de la rampe et sous le regard des chercheurs qui s'attachent surtout à déterminer l'exactitude des décisions par rapport au règlement (Mascarenhas, Button, O'Hare, & Dicks, 2009). La performance arbitrale doit selon nous être re-questionnée d'une part pour prendre en charge sa complexité, d'autre part pour que l'étude de cette dernière participe à son développement. Il s'agit, comme le propose la clinique de l'activité (Clot, 1999; Clot, & Faïta, 2000), de prendre en charge les dimensions collective et systémique de la performance pour favoriser et accompagner la construction collective du métier. Ainsi, nous nous proposons, dans le cadre de cet article, d'étudier la performance arbitrale et d'envisager une voie de construction du métier. Ce faisant, nous nous intéressons à l'arbitrage sportif de haut-niveau en tant que tel, mais aussi comme un cas exemplaire du Sénégal.

Sur le plan topographique, par exemple, l'arbitre peut se situer au cœur de la situation sportive (en football ou en judo par exemple) avec la possibilité de suivre l'action en se déplaçant librement, ou être totalement extérieur à l'activité sportive et dans l'impossibilité de se déplacer (les juges en gymnastique). Diverses organisations intermédiaires peuvent être observées – position élevée (en tennis ou volley-ball), mobilité réduite (les arbitres-assistants au football) –, etc. La composition du corps arbitral, pour une compétition donnée, varie également d'un sport à l'autre, tant sur le plan du nombre de juges et/ou d'arbitres, que sur celui de la répartition de leurs rôles respectifs (y compris au sein de la famille « sports collectifs", avec des rôles équivalents, au handball, au sein de la paire d'arbitres et des rôles spécifiques, au football, au sein d'un trio arbitral), ainsi que sur celui des modalités de communication et de consultation, dont ils disposent.

[1] Vigarello George *« l'arbitrage en sport collectif »* Revue EPS N 355, 11e Journées de l'arbitrage, 2012.

[2] Géraldine Rix-Lièvre, Simon Boyer, Fatia Terfous, Fabien Coutarel, Pascal Lièvre. La coproduction de la performance arbitrale de haut niveau : le cas du rugby. *Sociologie du Travail*, 2015, 57, pp.496-515

4 PROBLÉMATIQUE

De nos jours, le handball est pratiqué partout dans le monde et la pratique est identique, mais les dispositions sont différentes. Le handball de haut niveau est plus rigoureux et plus adapté que celui du national. Au Sénégal, des joueurs exercent en tant qu'arbitres dans le championnat de première division ainsi que de deuxième division et tel n'est pas le cas dans le haut niveau comme la France, l'Espagne, l'Allemagne dont les arbitres sont titulaires de licence d'arbitre.

Par revanche, au Sénégal, nous avons 52 arbitres soit 26 paires d'arbitres qui évoluent dans le championnat national (D1 et D2). Une quinzaine (15) qui siffle entre l'Élite et la D2. Parmi tous ces arbitres, nous avons 5 coach-arbitres et une vingtaine (20) d'arbitres-joueurs. Ces joueurs-arbitres ou coach-arbitres sont souvent choisis par la fédération, plus particulièrement par le président des arbitres pour siffler des matchs de division 1 ou 2 et qui passent parfois à côté de la plupart de leur match (décisions arbitrales déplorables). Étant acteur et témoin des faits, j'ai jugé nécessaire de m'interroger sur le problème, à savoir:

Pourquoi au Sénégal, nous avons des joueurs-arbitres ou coach-arbitres dans le championnat élite et de la deuxième division du handball ?

5 MÉTHODOLOGIE

5.1 APPROCHE DE RECHERCHE

Une méthodologie quantitative a été adoptée, utilisant le questionnaire comme outil de collecte de données. Cette méthode permet une investigation structurée fondée sur des données mathématiques et statistiques.

5.2 POPULATION ET ECHANTILLONNAGE

La population cible comprend les acteurs du handball dans trois régions du Sénégal:

- Saint-Louis (UGB, Diadji Sarr, Dagana)
- Thiès (Us Rail, Renaissance de Tivaouane, Baol de Diourbel)
- Dakar (ASFA, Jaraaf, Duc, Diamono, Saltigué)

L'échantillon se compose de:

- 12 coachs
- 5 arbitres
- 25 joueurs

5.3 INSTRUMENTS DE COLLECTE

Trois questionnaires distincts ont été élaborés pour chaque catégorie d'acteurs, abordant les thèmes suivants:

- Identification des personnes (âge, sexe, profession)
- Connaissance du nombre de joueurs-arbitres
- Problèmes liés à l'arbitrage
- Solutions proposées

Les données ont été collectées via Google Forms et analysées à l'aide de tableaux et de graphiques.

6 RÉSULTATS

6.1 RÉSULTATS DES COACHS

Fonction Effectif Pourcentage

Président ligue 4 33%

Coordinateur technique national FSHB 1 8%

Secrétaire général ligue 2 17%

Adjoint secrétaire général 1 8%

Entraîneur 4 33%

Total 12 100%

Principaux résultats:

- 100% des coachs occupent une fonction dans les instances du handball
- 75% ont participé à des réunions ou séminaires organisés par la FSHB
- 66,7% ont abordé le thème « joueur-arbitre ou coach-arbitre » lors de ces rencontres
- 75% des problèmes rencontrés ont été signalés à la fédération
- 58,3% estiment que les décisions prises n'ont pas été appliquées

Solutions suggérées par les coachs:

- Former des arbitres (33%)
- Organiser des stages pour les arbitres (25%)
- Avoir des arbitres sans club (42%)

6.2 RÉSULTATS DES ARBITRES

Caractéristiques de l'échantillon:

- Âge: 27 à 44 ans (moyenne: 37 ans)
- Sexe: 100% masculin
- Profession: 100% professeurs/enseignants
- Niveau: 40% universitaire, 20% secondaire, 20% moyen, 20% formation

Parcours et expérience:

- 100% ont obtenu leur licence d'arbitre (2009, 2010 ou 2016)
- Niveaux de licence: 40% fédérale, 40% CAHB, 20% IHF
- 100% ont arbitré un match (40% championnats nationaux, 60% internationaux)
- 100% ont été joueurs-arbitres durant leur parcours

Motivations du cumul des fonctions:

- Amour de la discipline: 40%
- Gagner plus d'expérience: 20%
- Dépanner le manque d'effectif: 40%

Problèmes rencontrés:

- 60% ont rencontré des problèmes (pression, endurance, envahissement de terrain)
- 60% estiment que le cumul est bénéfique pour le handball

Solutions proposées:

- Favoriser la formation des jeunes arbitres (40%)
- Organiser des sessions de formation (40%)
- Réguler le barème forfaitaire pour motiver les jeunes (20%)

6.3 RÉSULTATS DES JOUEURS

Caractéristiques de l'échantillon:

- Âge: 17 à 37 ans (moyenne: 28 ans)
- Sexe: 60% hommes, 40% femmes
- Profession: 64% étudiants, 16% élèves, 12% professeurs
- Niveau: 76% universitaire, 20% secondaire, 4% moyen

Parcours:

- 88% licenciés joueurs, 12% licenciés joueurs-arbitres

- 32% ont choisi d'être joueurs-arbitres
- 52% ont arbitré des matchs d'entraînement, 28% des tournois, 20% des matchs officiels

Perceptions:

- 72% pensent qu'être joueur-arbitre est bénéfique pour le handball
- Raisons évoquées: meilleure connaissance des règles (36%), développement du handball (36%)

Problèmes constatés:

- 56% des problèmes lors des matchs sont causés par les coachs-arbitres ou joueurs-arbitres
- Types de problèmes: décisions arbitrales non appréciées (50%), calculs de position (36%), manque de concentration (7%), non-maîtrise du règlement (7%)

Solutions proposées:

- Être seulement un coach (21%)
- Organiser des formations d'arbitrage (21%)
- Former des arbitres sans club (21%)
- Être professionnel sans favoritisme (14%)

7 DISCUSSION

7.1 INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Les résultats de cette étude confirment l'hypothèse générale selon laquelle avoir des joueurs-arbitres ou des coachs-arbitres peut être source de conflits dans le championnat national. Plusieurs constats majeurs émergent:

a. **Un phénomène structurel:** 100% des arbitres interrogés ont cumulé les fonctions de joueur et d'arbitre. Ce constat révèle l'ampleur du phénomène, qui n'est pas exceptionnel mais bien une caractéristique du système d'arbitrage sénégalais.

b. **Des motivations complexes:** Les principales raisons évoquées sont l'amour de la discipline (40%) et le besoin de pallier le manque d'effectif (40%). Cette dualité montre que le phénomène est à la fois volontaire et contraint par l'organisation du championnat.

c. **Des conséquences problématiques:** 56% des joueurs estiment que les problèmes lors des matchs sont causés par le cumul des fonctions. Les décisions arbitrales non appréciées (50%) et les calculs de position (36%) sont les principales sources de conflit.

d. **Un manque de réactivité institutionnelle:** Bien que 75% des problèmes aient été signalés à la FSHB, 58,3% des coachs estiment que les décisions n'ont pas été appliquées. Ce constat soulève un problème de gouvernance et de suivi.

7.2 COMPARAISON AVEC LA LITTÉRATURE EXISTANTE

Nos résultats sont en accord avec les travaux de Rix-Lièvre et al. (2015) sur l'évolution de l'arbitrage sportif. Les auteurs soulignent que « la demande sportive et sociale est de plus en plus exigeante ». Au Sénégal, cette exigence se heurte à une réalité institutionnelle et financière qui limite la professionnalisation de l'arbitrage.

Contrairement aux championnats européens où arbitres et joueurs sont distincts, le handball sénégalais s'apparente davantage au modèle des compétitions amateurs décrites par Austry (2000), où « l'arbitre est décrié: que les joueurs se battent, c'est la faute à l'arbitre ».

7.3 LIMITES DE L'ÉTUDE

Cette recherche présente certaines limites:

- La taille de l'échantillon (42 participants au total) limite la généralisation des résultats.
- L'absence d'entretiens qualitatifs approfondis ne permet pas de saisir toutes les nuances des perceptions.
- La concentration géographique sur trois régions (Saint-Louis, Thiès, Dakar) ne couvre pas l'ensemble du territoire sénégalais.
- L'absence de données sur les autres acteurs (dirigeants, spectateurs) pourrait enrichir l'analyse.

8 CONCLUSION

L'objectif de cette étude était de comprendre pourquoi le handball sénégalais compte des joueurs-arbitres et des coachs-arbitres dans ses championnats nationaux. Les résultats obtenus confirment que ce phénomène, motivé par l'amour de la discipline et le manque d'effectif, constitue une source de conflits et de tensions dans le championnat national.

Nos analyses révèlent que 100% des arbitres interrogés ont cumulé les deux fonctions, et que 56% des joueurs estiment que les problèmes lors des matchs sont causés par ce cumul. Les décisions arbitrales non appréciées (50%) et les calculs de position (36%) sont les principales sources de conflit.

Pour professionnaliser le handball sénégalais, plusieurs solutions sont préconisées: la formation d'arbitres sans club, l'organisation de stages réguliers, la création d'un comité disciplinaire, et l'augmentation des incitations financières. Le développement du handball passe nécessairement par celui de l'arbitrage, et tous les acteurs doivent s'engager dans cette voie.

« Le développement du handball ne peut se faire sans celui de l'arbitrage »: cette affirmation, issue des résultats de notre étude, résume l'enjeu fondamental auquel le handball sénégalais est confronté. Alors que les arbitres sénégalais donnent satisfaction sur le plan international, le championnat national nécessite des réformes structurelles pour garantir équité et professionnalisme.

9 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

9.1 POUR LA PROFESSIONNALISATION DE L'ARBITRAGE

Sur la base des résultats obtenus et des suggestions des participants, plusieurs pistes d'amélioration sont proposées:

a. Formation et recrutement:

- Former des arbitres dès la petite catégorie
- Créer une école de formation des arbitres
- Organiser des stages d'arbitrage réguliers
- Exiger que chaque club ait au minimum deux paires d'arbitres

b. Structuration et gouvernance:

- Avoir des arbitres sans club pour garantir l'impartialité
- Créer un comité disciplinaire pour les arbitres
- Inspecter plus souvent les matchs
- Faire un briefing après chaque journée de championnat

c. Incitations financières:

- Augmenter la somme forfaitaire pour les arbitres
- Rendre le montant gagné attrayant pour motiver les jeunes à adhérer
- Réguler le barème forfaitaire

d. Séparation des fonctions:

- Après avoir obtenu la licence d'arbitre, arrêter la pratique comme joueur
- Exiger que les coachs se limitent à leur rôle d'entraîneur

9.2 PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Des études complémentaires pourraient approfondir cette recherche:

- Élargir l'échantillon à l'ensemble du territoire national
- Inclure des entretiens qualitatifs avec les acteurs institutionnels

- Comparer avec d'autres fédérations sportives sénégalaises (basketball, football)
- Étudier l'impact du cumul des fonctions sur la performance des équipes
- Analyser les perceptions des spectateurs et des dirigeants de clubs

REFERENCES

[1] Caillois, R. (1955). Structure et Classification des Jeux. Diogène, 12, 72-88.
[2] Magnane, G. (1964). Sociologie du sport, situation du loisir sportif dans la culture contemporaine. Paris: Gallimard, p. 190.
[3] Devey, M. (2000). Le Sénégal. Paris: Khartala.
[4] Rix-Lièvre, G., Boyer, S., Terfous, F., Coutarel, F., & Lièvre, P. (2015). La co-production de la performance arbitrale de haut niveau: le cas du rugby. Sociologie du Travail, 57, 496-515.
[5] Vigarello, G. (2012). L'arbitrage en sport collectif. Revue EPS, 355.
[6] Mbodji, N. G. (2020). Origine de l'arbitrage. Centre de Droit Économique de l'Université d'Aix-Marseille.
[7] Cairn.info.
[8] IHF Documentation.
[9] Google Scholar.
[10] https://archives.unesst.fr/sites/uv2s/media/s1402/web/co/module_handballpedia_14.html.
[11] https://www.mappemonde.net/carte-afrique/carte-senegal/.